Rapport-type: RAP-GAZ_00



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé Rue de la Vecquée, 170 - B-4100 SERAING TVA: BE 0650.647.987

www.certigreen.be Tél: 0471580708 info@certigreen.be



RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION INTERIEURE ALIMENTEE AU GAZ NATUREL, BUTANE ou PROPANE (Pn ≤ 100 mbar)

Adresse du contrôle : Rue du promontoire 24, 4	1920 avwaille RAPJFE -GAZ 18.02 -25 -001, -CP			
Responsable : ☑ Propriétaire ☐ Gestionnaire ☐ Demandeur : ☑ Idem ☐ Installateur :. N° ☐	·			
<u>Type</u> : Ď Maison □ Appartement □ Studio □ Tertiaire □ PME □ Industrie ≤ 100 mbar □				
Norme(s) NBN : □ D 51-003 □ D 51-004 ☒ D 51-006 □ DTD B 61-001 ☒ DTD B 61-002 Procédure : PRI-GAZ				
Type de contrôle : Périodique (demande spécifique (test d'étanchéité), non imposée par les normes NBN)				
☐ Extension				
☐ Remise en service (suite à une coupure de compteur)				
☐ Mise en service (nouvelle installation)				
·	G25 (gaz naturel L) □ Gaz de ville । Propane (P) □ Butane (B)			
Alimentation publique (gaz naturel)				
Compteur: Marque:N°	Index : Classe :			
□ Ouvert □ Fermé □ Absent NON APPLICABLE				
GRD: CNORES CARPALE FLUVIUS				
Code EAN : 5414				
Pn : □ 100 mbar □ 25 mbar (Gaz L) □ 20 mbar (Gaz H) □				
Alimentation autonome butane/propane) ☑ Citerne ☐ Bouteille ☐ Batterie de bouteilles ☐				
Pn : □ 28 mbar (B) 🗵 37 mbar (P) □ 50 mbar (P) □				
Schéma isométrique : ☐ Conforme et signé ☐ Non conforme. ☑ Absent				
Test d'étanchéité : ☐ Par pression de serv	vice (compteur) ⊠ Produit moussant 💆 Manomètre GAZ0.005			
Pression appliquée : / mbar □ Test OK □ Fuite aux endroits suivants :				
Canalisations :	Diamètres :			
☐ ACIER Carbone	Acier : □ DN15 □ DN20 □ DN25 □ DN32 □ DN40 □ DN50			
☐ ACIER Galvanisé	□ 15 □ 18 □ 22 □ 28 □ 35 □ 42 □ 54 mm			
☐ ACIER Inoxydable	□ 1/2" □ 3/4" □ 1" □ 1"1/4			
☑ Cuivre	Cuivre : □ 12 🗵 15 □ 18 □ 22 □ 28 □ 35 □ 42 □ 54 mm			
□ PLT	PLT : □ DN15 □ DN20 □ DN25 □ DN32			
□ PE	PE: □ 32 □ 40 □ 63 mm			
□ PEHD	PEHD : □ 32 □ 40 □ 63 mm (SOCAREX GAZ)			
Flexible □ métallíque □ Elastomère	300 No. 100 No.			
Raccords: K Filetés Soudures X	Brasures ☐ Serti ☒ à compression ☒ 3 pièces			
Appareils raccordés				
☐ Chaudière Type B	Qté :			
☑ Chaudière Type C	Qté :1			
☐ Poêles / Foyer au gaz	Qté : Qté :			
☐ Cuisinière ☐ Taque	Qté :			
☐ Four	Qté :			
☐ Chauffe-eau	Qté :			
☐ Chauffage à rayonnement	Oté :			

Rapport-type: RAP-GAZ 00



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé Rue de la Vecquée, 170 – B-4100 SERAING TVA: BE 0650.647.987

www.certigreen.be Tél: 0471580708 info@certigreen.be



☐ Autre :	□ Autre : Qté :						
Description de l'appareil							
Modèle	Marque	Type	Catégorie	Puissance	Dave	Conforme	
Wiodele	warque	Type	Categorie	Puissance	Pays	Comorme	
Thermomaster F28	Bulex	C33	I2E(S)B	23,6Kw	Be	Non	
Non-conformités de l'installation aux normes NBN gaz :							
Chaudière non compatible avec le type de gaz utilisée (propane). Absence de liaison equipotentielle, Absence de collier RHT. Absence de fourreau en passage de mur. Absence de vanne et l' bouchonner en entrée de batiments. Absence de schéma isométique. Absence de coffret de détente. Perte de charge dépasse. Imbar. Absence d'identification de la conduite. Impossible de faire le test en pression. Distance entre toute nature de tuyaux non respecter.							
Observations :							
CONCLUSION							
☐ Installation non-conforme aux normes NBN cochées ci-dessus							
Pour CERTIGREEN test, l'inspecteur Tiago Ferreira Dos Santos							
CERTIGREEN test 0470/59	Tiago s Santos .44.33						

REMARQUES

- 1. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation, et uniquement sur les (parties d') installations concernées par la demande qui nous a été adressée.
- 2. Aucune modification apportée à l'installation après le passage de l'agent-visiteur n'est prise en compte dans ce rapport. Les relevés mentionnés sur le rapport et sur le schéma isométrique ou sur les plans de l'installateur fixent exactement l'étendue et la mise en œuvre de l'installation contrôlée.
- 3. Une (re)mise en service d'un compteur nécessite la transmission au GRD (Gestionnaire du Réseau de Distribution) d'un rapport de contrôle conforme et du formulaire "Art. 48" distribué par le CERGA et incluant le schéma isométrique des tuyauteries, qui engage la responsabilité de l'installateur.

Rapport-type: RAP-GAZ_00



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé Rue de la Vecquée, 170 – B-4100 SERAING TVA : BE 0650.647.987

www.certigreen.be Tél: 0471580708 info@certigreen.be



- 4. Le maintien en service d'une installation non conforme relève uniquement de la responsabilité du demandeur.
- 5. Toute réclamation est à transmettre à CERTIGREEN test par écrit. Il peut être fait appel aux résultats d'inspection via recours au SPF Economie Direction générale de l'Energie. Toute information contenue dans le présent rapport est confidentielle et ne peut être divulguée qu'au demandeur et au propriétaire. Seul le service du ministère fédéral de l'économie en charge de la surveillance des organismes de contrôle agréé peut avoir accès, à sa demande, à ces informations.

Rapport-type: RAP-GAZ_00



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé Rue de la Vecquée, 170 – B-4100 SERAING TVA : BE 0650.647.987

www.certigreen.be Tél: 0471580708 info@certigreen.be

